



Sommaire

Page 2
édito

Page 3
Le cordef

Page 4
Dossier déchets

Pages 5-6
Dossier nature

Pages 7-10
Dossier budget

Pages 11-12
Dossier climat

Pages 13-19
Rétro des assos

Pages 20-21
Dossier travaux

Page 22
En vrac

Page 23
L'état civil

Page 24
Infos pratiques



Le règlement sanitaire départemental

précise les horaires à respecter concernant les nuisances sonores :

Les jours ouvrables :

de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**.

Les samedis :

de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**.

Une tolérance existe pour *les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00*.

Par ailleurs le délit de tapage nocturne est établi entre 22 heures et 7 heures du matin :

les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe (Code pénal : R 623-2).

Infos à retrouver sur l'appli [Intramuros.fr](https://www.intramuros.fr)
Sur le site de la commune : [aussevielle.fr](https://www.aussevielle.fr)



Nous contacter email : mairie@aussevielle.fr ☎ 05 59 68 62 06 site : [aussevielle.fr](https://www.aussevielle.fr)

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : Monsieur le Maire ou ses adjoints sur rendez-vous

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi



9h00-12h00 13h00 - 17h00
(16h00 le mercredi)



4 rue Gozès Abadie 64230 Aussevielle

Vendredi

9h00-12h00 13h00 - 16h45

suivez l'info : appli mobile [intramuros.fr](https://www.intramuros.fr)



FRANCE SERVICES à **POEY**, 4 rue Principale, ouverte les mardis et jeudis de 10.00/12.00 puis 13.30/16.30

FRANCE SERVICES à la Maison de la Cité, place Royale à **Lescar**, les lundis, mercredis et vendredis de 10.00/12.00 puis 13.30/16.30



Une page de garde peu commune. En effet ce n'est pas tous les jours que la patrouille de France nous fait l'honneur et surtout le plaisir, autant pour les oreilles que pour les yeux, de survoler notre village et quasiment à la verticale de la mairie. Je n'en demandais pas tant 😊 ...Les vacances sont déjà tombées dans les limbes et nous voilà aux portes des fêtes de fin d'année. Mais avant d'aller plus loin, un petit récapitulatif s'impose...

La rentrée scolaire s'est globalement bien passée grâce au dévouement des équipes mais grâce aussi au respect des consignes d'inscription... Rentrée scolaire d'ailleurs à l'abri d'une demie nouvelle toiture. Là aussi c'est peu commun mais la municipalité souffre comme tout le monde de la disponibilité des matériaux, lesquels seront accessibles pour l'été prochain...Personne n'est épargné par les aléas de la conjoncture et tout laisse à penser qu'il faudra faire avec et pour longtemps. Alors on s'en accomode avec le sourire évidemment...

Merci et encore merci aux Ausseviellois(es) de participer aux évènements de la municipalité. Les commémorations des 8 mai et 11 novembre mais également les fêtes du village ainsi que toutes les autres activités liées à nos associations témoignent du sentiment d'appartenance à notre communauté. Le calendrier de ces activités atteste un réel dynamisme ; pas d'essoufflement en vue ! Alors encore bravo à tous les organisateurs et participants. Remercions nos jeunes des ateliers éponymes de cet été qui ont répondu à l'invitation du Conseil municipal... Prochain rendez-vous le 16 décembre pour les illuminations puis ce seront les fêtes de fin d'année que je vous souhaite chaleureuses.

Ensuite pourquoi pas se revoir en 2024 à l'occasion des vœux du Maire et de son Conseil municipal.

A bientôt.

Jacques Locatelli
Maire d'Aussevielle

De gros enjeux sont en cours de négociations et d'études, tels que le traitement des déchets, la réduction des gaz à effet de serre, l'aménagement de la commune. L'implication est continue, l'implication est soutenue...



Gestion des déchets. Quel mode d'imputation ?



Challenge de l'agglo. Atteindre la neutralité carbone en 2040

Le correspondant défense



C'était inespéré mais c'est bien entre les gouttes que la traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée un samedi devant notre monument aux morts. Comme cette fois-ci les enfants chantaient à Siros nous redoutions une certaine désaffection mais c'était sans compter sur l'esprit patriotique de nos anciens mais pas que... Il y avait aussi des plus jeunes et bien plus jeunes. Malgré la solennité du moment c'est aussi avec plaisir que nous avons partagé ce recueillement.



100 ans



Le 11 novembre 1923, à 18 heures, André Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, allumait pour la première fois la Flamme du souvenir. Depuis, elle ne s'est jamais éteinte. Ce 11 novembre 2023, nous célébrons ses 100 ans. Comment ce symbole est-il né ? Jean-François Dubos, chef du département de la bibliothèque du Service historique de la Défense, nous raconte.

Plus de 1,4 million de nos soldats sont morts. La France est meurtrie. La population a besoin de se réunir autour de symboles forts comme le Soldat inconnu. Son anonymat le rend universel : *personne ne connaît ni son grade, ni son origine sociale, ni sa couleur de peau, ni sa religion...* Il représente tous les Français morts au combat. La tombe de ce Soldat inconnu est alors installée à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920, puis sous l'Arc lui-même le 28 janvier 1921. Cet emplacement symbolique ne permet plus aux armées de défiler de nouveau sous l'Arc, comme un point final au défilé de la Victoire du 14 juillet 1919. Cela marque l'espoir de ne plus jamais revivre une guerre aussi sanglante.

Depuis 1923, la Flamme est ravivée tous les jours. Pourquoi cette cérémonie est-elle quotidienne ?

L'unité de temps, de lieu et d'action renforce le symbole autour de la Flamme. À travers une cérémonie simple et codifiée, nous prenons tous les jours un moment pour nous rappeler pourquoi un Soldat inconnu repose sous l'Arc de Triomphe. C'est une sorte de culte laïc perpétué depuis maintenant 100 ans. Même sous l'occupation, le ravivage quotidien de la Flamme avait lieu. Sa répétition l'ancre dans une durée supérieure à une vie humaine. C'est dire la force de ce symbole.

DOSSIER

La bataille de la gestion des déchets...A lieu au sein de la CAPBP.

Deux systèmes de collecte de la redevance relative aux déchets s'opposent. Ce n'est pas l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) qui l'exige. C'est un texte de loi qui l'impose et le président de la CAPBP, comme notre Maire, est chargé d'appliquer la loi et de la faire appliquer le cas échéant. Mais Aussevielle, comme toutes les anciennes communes de feu la communauté du Mieu du Béarn s'y oppose. S'y oppose même fermement. Est-ce que cela engendre des tensions ? Administratives sans doute mais cela reste administratif... 😊

Alors de quoi parlons-nous ? Précurseur en la matière, le système de collecte de ce qui est votre contribution financière inhérente à la gestion de vos déchets, *la redevance incitative* promeut et récompense les bonnes pratiques. En résumé, moins vous jetez, plus vous triez, moins vous payez. Résultat, les anciennes communes du Mieu sont de bonnes élèves depuis 2012...

En revanche, la redevance incitative est difficilement applicable en milieu urbain car les immeubles qui la composent ne possèdent pas de composteur...Les poubelles de tri sont collectives donc il est difficile d'imputer les négligents etc...Ce sont les raisons pour lesquelles c'est *la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)* qui fait office de prélèvement financier. Ce système est basé sur la valeur locative du logement donc plus votre logement est grand, plus vous payez. Une famille de 5 personnes dans 90m2 pourrait ainsi payer moins qu'une personne seule vivant dans 200m2...

Or le fameux texte de loi impose « par souci d'équité que les administrés d'une agglomération *doivent* bénéficier du même régime d'imposition... ». Performante, moins couteuse la RI est âprement défendue par vos élus. Nos soutiens politiques sont à l'œuvre. Notre députée Josy Poueyto mais aussi nos sénatrices et sénateur, mesdames Denise Saint-Pé et Frédérique Espagnac, monsieur Max Brisson, portent le dossier qui, m'a-t-on dit, serait étudié à l'Elysée...Cela-dit vous savez sans doute que ce n'est pas le Président qui vote les lois donc le dossier est embarqué dans la navette législative...Quelle serait la solution ? Il pourrait suffire de changer le mot « *doit* » dans le texte de loi par « *peut* » « en matière de prélèvement de l'impôt relatif à la gestion des ordures ménagères. » ...

Pour aller plus loin rendez-vous sur le site d'Aussevielle et suivez le guide :

aussevielle.fr/environnement-et-cadre-de-vie/dechets-infos-et-conseils

Les communes urbaines de l'agglomération paloise gèrent les ordures ménagères grâce aux bacs verts, les déchets recyclables grâce aux bacs jaunes mais aussi les déchets verts via les bacs marrons. Aussevielle, en zone rurale n'a pas besoin de bac marron. Si d'aventure notre municipalité n'obtient pas gain de cause il faudra alors exiger également la distribution à notre profit des bacs marrons. Ce qui implique un coup financier de mise en place assez sévère et une réorganisation des collectes que l'opérateur ne manquera pas de facturer bien sûr...AFFAIRE à SUIVRE

TEOM VS RIEOM

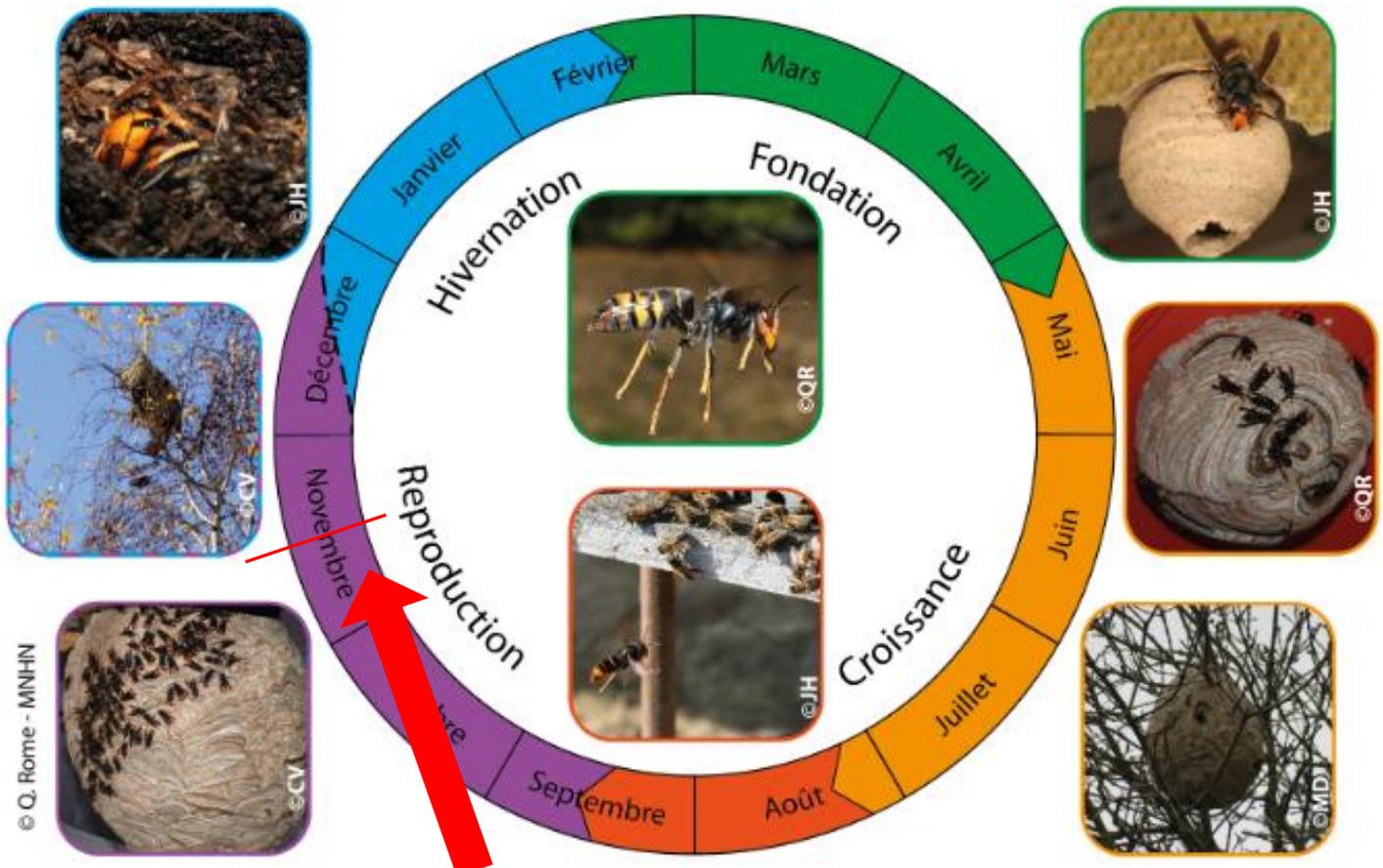
Ou les contraintes de la
cohabitation
zone urbaine et zone rurale



NATURE

Lutte contre le frelon asiatique

Source inventaire National du Patrimoine Naturel



Il est encore temps jusqu'à mi-novembre voire un peu plus car il fait encore doux...

La destruction des colonies serait la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de Frelon asiatique si les nids pouvaient être quasiment tous détectés et détruits avant leur reproduction (octobre) (Robinet et al. 2017). En cas de densité faible à moyenne, leur destruction peut toutefois permettre de réduire les nuisances sur les ruchers alentours. Celle-ci doit se faire le plus tôt possible et jusque mi-novembre. Le Frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits **à la tombée de la nuit ou au lever du jour**. Ainsi la quasi-totalité de la colonie pourra être éliminée. La destruction des nids au cours de la journée (notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil) fait augmenter considérablement les risques d'accident. Tous les individus volant hors du nid ne seront pas tués et pourront rapidement reconstruire un nid à proximité ; ils resteront en outre très énervés plusieurs jours durant, ce qui augmente les risques de pique pour le voisinage. Si la reine est encore vivante la colonie pourra encore produire des mâles et des femelles sexués mais si la reine est morte la colonie ne produira plus que des sexués mâles ; dans les deux cas l'activité de prédation sera poursuivie. À ce jour, les meilleures techniques de destruction utilisent une **perche télescopique pour injection d'insecticide**. Il faudra ensuite **descendre le nid et l'éliminer, suivant les pratiques réglementaires en vigueur sur la gestion des déchets**, pour que les insectes morts et l'insecticide ne soient pas consommés par les oiseaux ni diffusés dans l'environnement. Malgré sa faible toxicité après utilisation, **le dioxyde de soufre (SO₂) n'est pas autorisé pour cet usage**. Si le nid est accessible, il est possible de le détruire sans insecticide à la tombée de la nuit, en bouchant le trou d'entrée avec du coton, puis en enfermant le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation. Il faut toujours être équipé d'une **combinaison de protection spéciale contre les frelons**.

Pour aller plus loin...<https://frelonasiatique.mnhn.fr/>

NATURE

Le Parc De Loisirs (PDL) et la jachère fleurie

Sans entrer dans des explications techniques qui pourraient être rébarbatives, il faut savoir que ce type de culture ou de plantation (les puristes me pardonneront) nécessite quand même quelques interventions donc des règles d'exploitation concernant le fauchage, le labour en petite profondeur et la plantation annuelle ou bi annuelle selon l'effet à obtenir. D'ailleurs cela a un coût car rien n'est gratuit en ce bas monde... Bien sûr chacun souhaite un champ éclatant de couleurs mais attention de ne surtout pas introduire de plantes invasives non endémiques...

Alors c'est chacune leur tour, toutes les fleurs ne poussent pas en même temps ni au même endroit. Prenons donc le temps d'y prêter attention avec un peu de bol vous pourriez aussi y trouver des serpents. Plus précisément des couleuvres à collier... **Aussi inoffensives que jolies.**

La tête est ovale tandis que la robe varie du vert au marron...



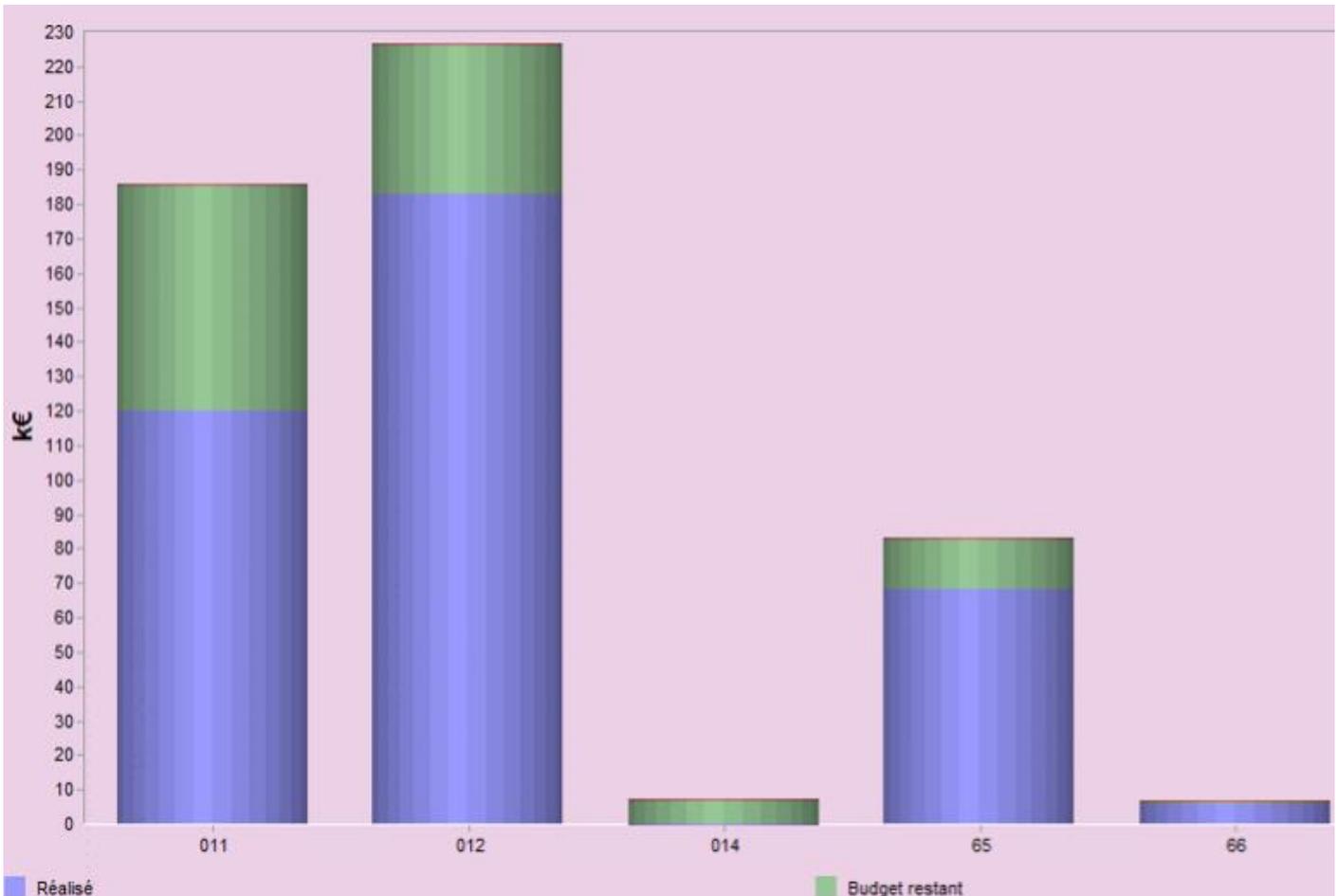
La jachère est un écosystème vivant donc c'est un écosystème qui dépérit, qui fane, qui laisse la place à un tas de plantes sauvages y compris des ronces etc... Alors ne téléphonez pas à la mairie pour vous plaindre d'un effet naturel mais voulu qui profite à chacun mais surtout aux autres vivants que nous humains...



De toute façon ni nous, ni vos enfants, ni vos animaux, tenus en laisse d'ailleurs, sont autorisés à fouler la prairie. C'est la règle...

BUDGET

L'exécution du budget 2023

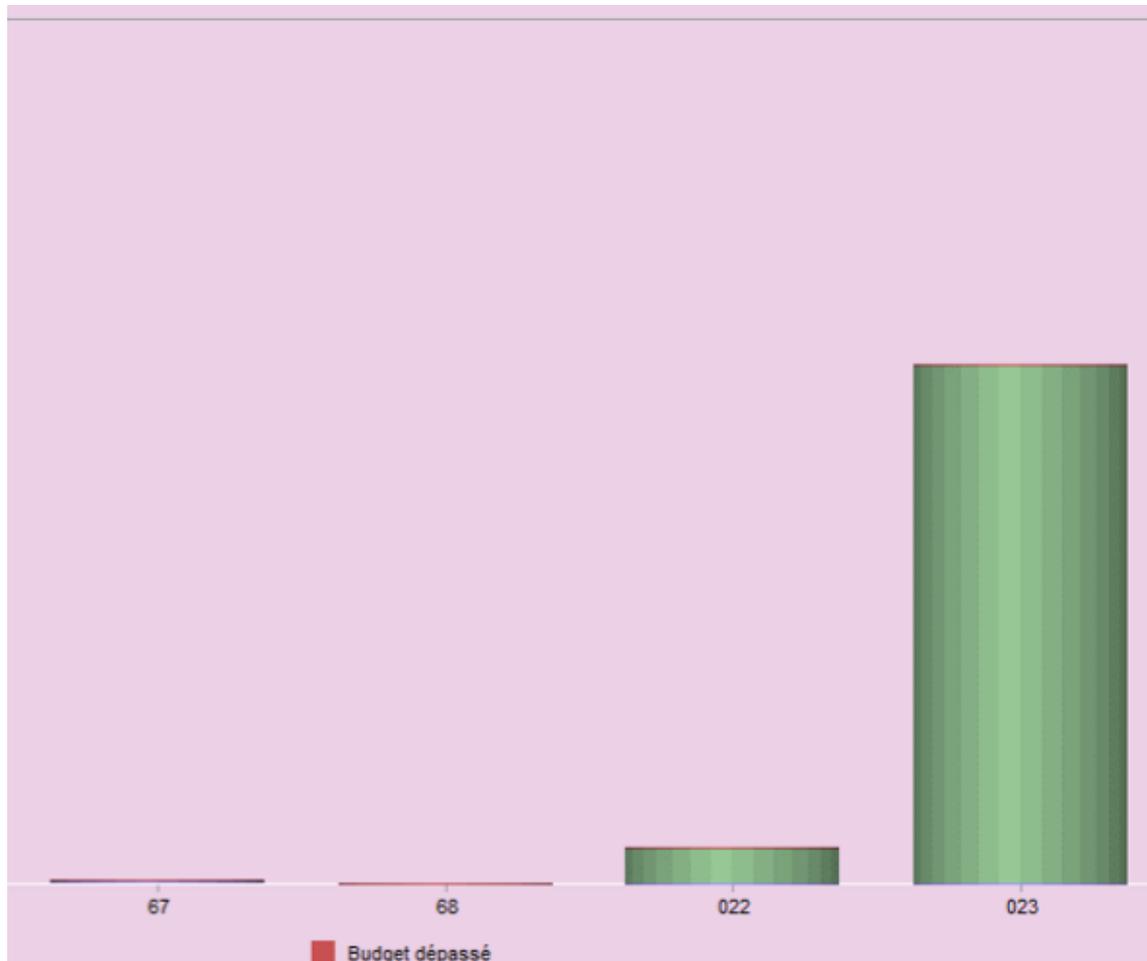


Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
011	Charges à caractère général	185 794,00	120 053,20	64,62%
012	Charges de personnel et frais assimilés	226 710,00	183 007,23	80,72%
014	Atténuations de produits	7 000,00	0,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	83 229,00	68 323,64	82,09%
66	Charges financières	6 672,00	5 775,52	86,56%
67	Charges exceptionnelles	900,00	900,00	100,00%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	185,00	185,00	100,00%
022	Dépenses imprévues	9 789,00	0,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	138 203,00	0,00	0,00%
	TOTAL DEPENSES	658 482,00	378 244,59	57,44%

S'il y a un budget de dépenses de fonctionnement il y a obligatoirement un budget de recettes correspondant donc de 658 482,00. Généralement le solde des 2 budgets est excédentaire ce qui permet d'alimenter le budget recettes d'investissement d'où le chapitre 023

BUDGET DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES

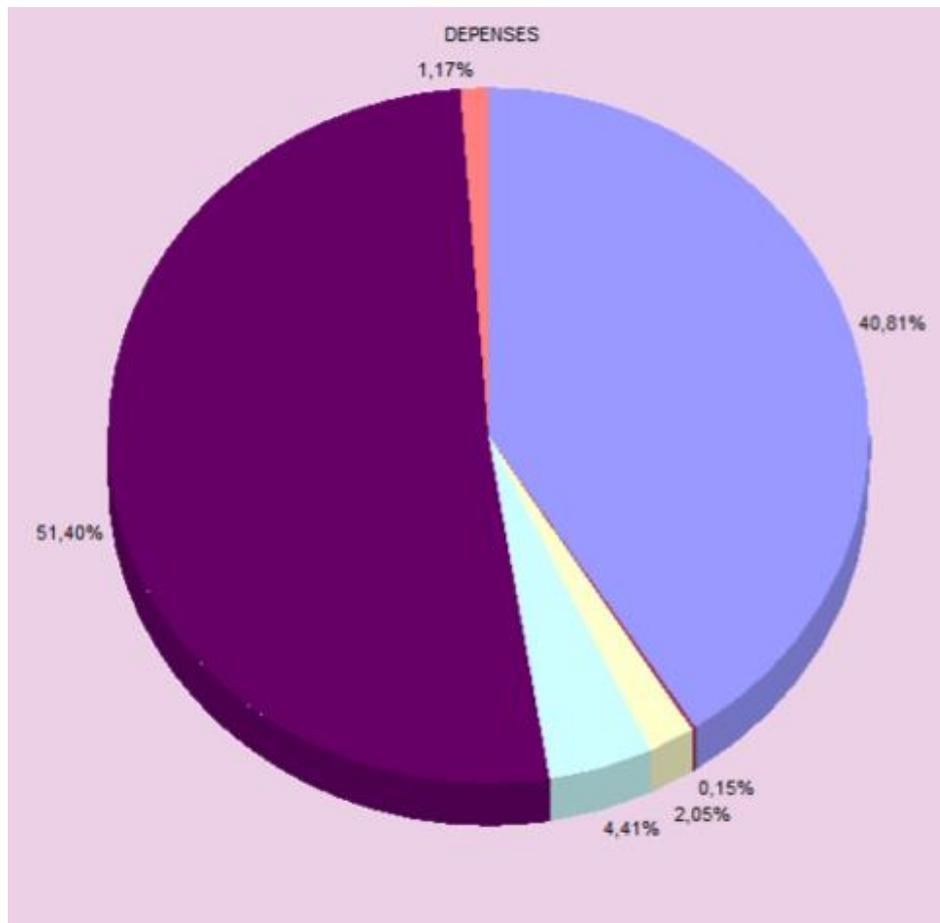
L'exécution du budget 2023



- Le chapitre 011 correspond à toutes les dépenses courantes sauf les rémunérations. Il peut s'agir du carburant, des réparations et entretien des véhicules et autres matériels agricoles.
- Le chapitre 012 ne traite que des rémunérations de nos agents à savoir : 1 secrétaire de mairie, 2 agents techniques et 5 agents au profit de l'école.
- Le chapitre 65 concerne les indemnités de vos élus : le Maire et 4 adjoints.
- Le chapitre 66 concerne les intérêts des emprunts sachant que capital se situe dans la section investissement.
- Les 67 et 68 sont les mouvements comptables.
- Le chapitre 022. En effet toute dépense doit être budgétée lors de la prépa du budget mais il peut y avoir des imprévus...
- ❖ En général la section de fonctionnement est toujours excédentaire. Cet excédent est donc versé à la section d'investissement afin de réaliser l'équilibre budgétaire.

BUDGET

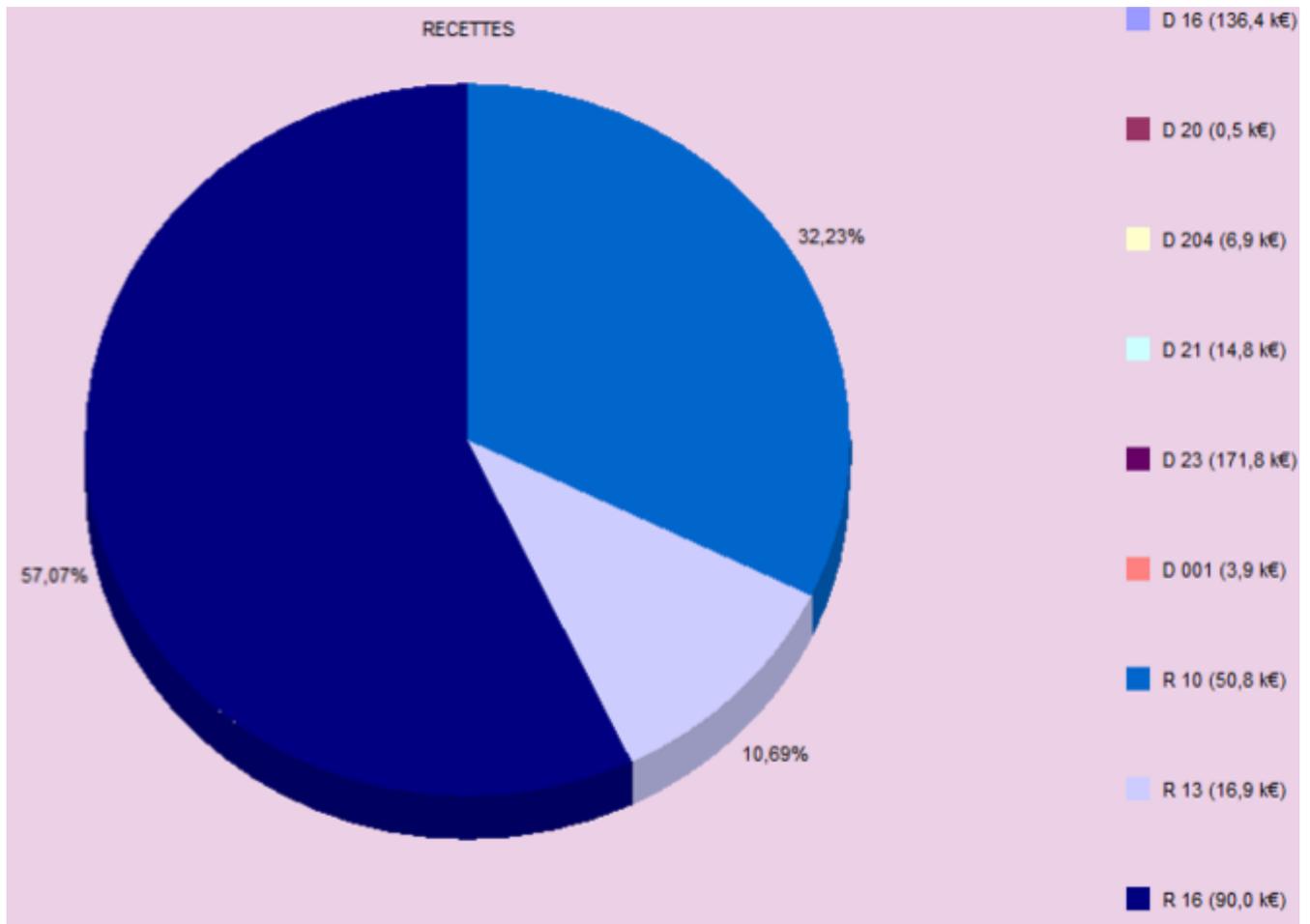
L'exécution du budget 2023



<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	136 385,30
20	Immobilisations incorporelles	516,00
204	Subventions d'équipement versées	6 864,70
21	Immobilisations corporelles	14 752,32
23	Immobilisations en cours	171 792,25
001	Déficit d'investissement reporté	3 902,73
	TOTAL DEPENSES	334 213,30

- 16 : Il s'agit des emprunts liés à la mise à niveau de l'éclairage public, au remboursement de l'achat de la mairie ainsi que le prêt court terme de 90k€ que l'on revoit en recette d'investissement...En effet, il y a souvent un décalage entre l'investissement et le retour des subventions attendues.
- 20 : coordonnateur sécurité – phase réalisation dans le cadre des travaux de rénovation énergétique.
- 204 : rénovation de l'éclairage public.
- 21 : matériels techniques (achat souffleur à dos, un cric et autre), lave-vaisselle cantine, tableau numérique 3ème classe.
- 23 : travaux de rénovation énergétique école et mairie, travaux préalables à l'installation de caméras à l'aire de loisirs, l'aménagement d'un chemin piétonnier sur le haut de la commune, plantation d'arbres au parc de loisirs.

BUDGET DE DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES



<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 834,69
13	Subventions d'investissement reçues	16 865,65
16	Emprunts et dettes assimilés	90 000,00
	TOTAL RECETTES	157 700,34

➤ Nous retrouvons donc les 90k€ d'emprunt que l'on revoit en recette d'investissement...

❖ A partir de l'exercice 2024 nous changerons de référentiel de budget et compta. Donc la nomenclature ne sera plus la même en revanche les principes de gestion ne changeront pas ou presque. Les dépenses imprévues disparaîtront, ce qui obligera de prévoir une marge de manœuvre de 7% par chapitre.

DOSSIER

Les Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

Source CAPBP & https://data.enedis.fr/pages/bilan-de_monterritoire

Jusqu'au **15 décembre 2023**, participez à la concertation publique sur les ZAE nR.

VOTRE AVIS COMPTE !



1. L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR). Les zones d'accélération pressenties par les communes doivent être identifiées et déclarées auprès des services de l'Etat pour la fin de l'année.

2. Ces ZAE nR sont constituées de zones géographiques susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, géothermie, etc.). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

3. La loi prévoit que la commune

1. Détermine librement les modalités de la concertation avec le public, étant précisé que la délibération relative à ces ZAE nR a été présentée au conseil municipal du 30 octobre 2023.

2. Doit être transmise au référent préfectoral avant le 31 décembre 2023. Cette transmission permettra d'une part d'abonder l'inventaire des zones d'accélération des ENR et d'autre part d'évaluer ce potentiel au regard des engagements nationaux en faveur du développement des énergies renouvelables. Enfin, ces zones permettront l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique dans les Pyrénées-Atlantiques.

Rappel

Via



La date de la réunion publique dans la salle multiactivité. Ben oui ! A Aussevielle pas à Lourdes... Est fixée au jeudi 30 novembre à 18h30 jusqu'à...20h00 max.

1. La réunion publique nous permettra de vous expliquer les enjeux de la CAPBP, d'Aussevielle et peut-être les vôtres... Sachant que pour le domaine privé il n'y a ni obligation ni astreinte, simplement une pré étude d'intérêt.

2. Nous déterminerons les zones publiques voire privées... qui pourraient accueillir un dispositif d'énergie renouvelable sachant que pour Aussevielle c'est le photovoltaïque le plus simple à mettre en œuvre... En effet la méthanisation ainsi que la géothermie requièrent pour l'un des produits en quantité et pour l'autre des surfaces étendues... Mais il y a toujours des cas particuliers

D'où partons-nous ?

■ **Population :**

805 habitants (2020)

■ **Consommation électrique :**

2 341 MWh élec en 2022

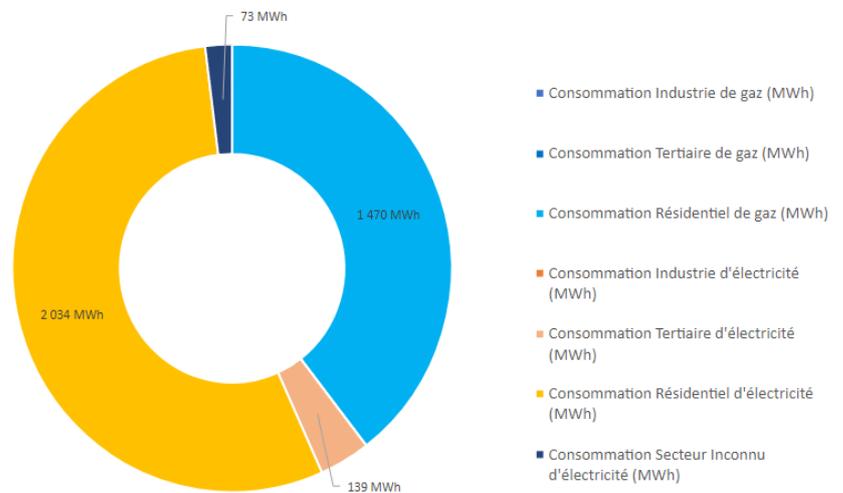
<https://data.enedis.fr/pages/bilan-de-monterritoire>

■ **Production électrique :**

214 MWh élec en 2022 (soit 9,2%)

sur **17** sites

Consommation de Gaz et d'Electricité par secteur sur Aussevielle en MWh en 2021



Émissions de gaz à effet de serre

Comptabilise l'effet cumulé des substances émises dans l'air par les activités humaines qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre, exprimé en milliers de tonnes équivalent CO₂, dans le périmètre administratif du territoire.



5 157t CO₂eq

émises par les activités et ménages du territoire estimé 2018, à mettre au regard de la captation de CO₂ par les écosystèmes localement

[Estimer le puits de carbone local](#)

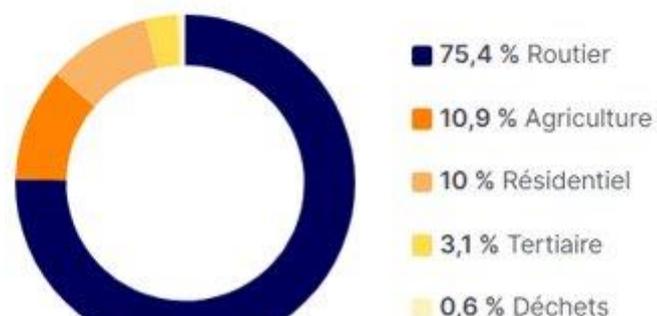
**La bagnole j'vous dis !
C'est la bagnole...**

1. Quelles solutions ?

Individuelles, collectives à Aussevielle, collectives à la CAPBP...

2. Enjeux environnementaux et maîtrise du pouvoir d'achat... La « bagnole » c'est 500€/mois...

Répartition des émissions de gaz à effet de serre (hors puits) par secteur en 2018 Source



Rétro sur nos assos

ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE

Balade contée dans les rues du village.



Cette année le lundi 8 mai, l'association a organisé une visite découverte, ou redécouverte pour certains, du village inondé de soleil.

Après la commémoration solennelle du 8 mai 1945, l'association a souhaité se replonger dans le passé plus lointain.

Nous passons trop souvent dans les rues sans voir les modestes témoignages laissés par nos prédécesseurs.

Qui a remarqué les vestiges des maisons disparues ? Or notre commune comptait une bonne trentaine de maisons au XVII^e siècle et ce nombre dépassait à peine la dizaine après la deuxième guerre mondiale, conséquence dramatique de l'exode rural. Qui a remarqué un chasse roues à l'angle de la maison Coustille ? Or les moyeux ferrés des charrettes qui

dépassaient des roues endommageaient les murs ou les entrées des portails.

Au cours de cette balade, les conteurs de l'association ont eu à cœur de mettre en valeur ces témoignages du passé, de faire remarquer le travail réalisé sur les murs en galets ou les chaînages d'angle des maisons en pierre ou brique, confectionnés manuellement, ainsi que l'explication des noms des rues.

Et même si elles sont très modestes « les pierres parlent ».

Cette balade était agrémentée de pauses musicales proposées par le groupe de 6 musiciens traditionnels de L'Esquireta de Lescar à l'ombre des maisons ou de quelques arbres, car il faisait bien chaud. *Quina calorassa aqueth dia ! **



Les musiciens ont animé avec beaucoup d'entrain la collation, sur le style d'une cantèra pour clôturer l'après-midi et pour le plus grand plaisir de tous .

Comme le dit le philosophe « une communauté n'a d'avenir que si elle cultive sa mémoire et son passé »

**Quelle canicule ce jour-là !*

Après les mois de canicule, l'automne finira bien par arriver puis en décembre, nous rentrerons dans le temps de l'Avent.

Le samedi 16 décembre à l'occasion des illuminations de la place du village, notre association accueillera 2 chorales du territoire, la chorale «ça'm chante» d'Artiguelouve, dans laquelle chante Lydia André et une chorale de Billère, chœur de femmes blues café. Dirigés par Céline Suhas, ces deux ensembles interpréteront des chants de Noël, des gospels, de la variété et des chants traditionnels de différents pays.

Le concert aura lieu dans la SMA, à partir de 20h (à confirmer). Libre participation.

Nous vous attendons nombreux. Un verre de l'amitié réunira public et chanteurs en toute convivialité .

Claire et Pierre Pouban-Coustedé

Le temps passe ! Déjà 9 ans que toutes les semaines la grange Margalide accueille le marché éphémère organisé par notre association, et en 9 ans :



- Nous avons proposé les produits de 239 fermiers ou artisans, certains une seule fois, pour une « opération invité » particulière, d'autres occasionnellement pour des produits saisonniers par exemple... quant à nos producteurs habitués certains ont été présents à plus de 450 distributions !



- En moyenne, ils sont 35 par semaine à nous proposer légumes, fruits, fromages et produits laitiers, pain, biscuits et pâtisseries, pâtes fraîches ou sèches, riz, légumes

LA RUCHE D'AUSSEVIELLE : 9 ans déjà !

secs, viandes fermières issues d'élevages de plein air, œufs et volailles, huiles, vinaigres, moutardes, cornichons, condiments, miels et confitures... et même lessive de cendre ou savons tout doux !
- Nous avons ouvert 473 fois les portes de la grange Margalide (ou de la salle multiactivités pendant la période très particulière du confinement) pour distribuer 19366 paniers (41 en moyenne par semaine, et même jusqu'à 170 ! Mais plutôt 30 aujourd'hui...)



- Nous avons accueilli plus de 920 familles venues faire leur marché, que ce soit une seule fois, lors d'un événement festif ou en accompagnant un ami, ou plus de 300 fois pour une douzaine d'entre elles !

- Nous avons créé un Jardin Partagé, un Poulailier Partagé, accompagné plusieurs jardins dans les écoles, accueilli des ateliers jardinage aussi... et proposé des ateliers cuisine, des ateliers conserves, des ateliers couture... et organisé de nombreuses fêtes : chasse aux œufs, grands marchés en musique, repas... Toutes ces

animations et manifestations sont gratuites et ouvertes à tous. ... Vous voulez découvrir notre activité ? Tous les jeudis soirs,

au centre du village, la grange Margalide ouvre ses portes de 18h30 à 19h30 pour notre marché éphémère : bénévoles de l'association, producteurs fermiers et artisans vous y accueillent pour remplir votre panier de tout ce que vous avez commandé, et pour partager un moment convivial autour de la table de dégustation...

Vous pouvez aussi nous retrouver sur les réseaux sociaux, instagram et facebook en tapant « la ruche aussevielle ».

Et pour découvrir tous les produits du marché et commander (si vous voulez, quand vous voulez), c'est facile ! Vous vous inscrivez sur le www.laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/7153... c'est gratuit et sans obligation d'achat, et vous recevez les infos !

à La Ruche d'Aussevielle, vous faites le choix de soutenir une agriculture fermière de proximité et des artisans près de chez nous, avec un budget maîtrisé, tout en vous régaland toute l'année... et vous participez à une association qui propose des animations dans le village...



Et pour vos repas ou cadeaux de fin d'année, on est en train de vous préparer une sélection très gourmande !

Pour plus d'infos, appelez **Catherine au 06.28. 32.13.75**

Rétro sur
nos assos



2023... une édition très particulière.

Pour cause de pluies et d'orages violents prévus sur Pau et alentours il y a eu ANULATIONS sur ANULATIONS des nombreux concerts qui devaient se tenir sur les places de la ville et dans certains villages alentours.

C'est vrai que vers 15h30 de l'après-midi, l'abat d'eau a été si violent que nous nous sommes demandé si nous n'allions pas avoir l'eau dans la salle tellement le parking de l'école a été submergé rapidement.



sans doute suffi pour que peu de monde se soit déplacé sur l'ensemble de la journée, malgré la gratuité de toutes les prestations. Il faut dire aussi que cette fête tombe presque toujours en semaine

Beaucoup nous ont dit être restés chez eux pour des raisons de météo. Dommage !! Car certains sont restés toute l'après-midi et sont même revenus le soir. Tous sont repartis heureux et contents d'avoir passé une belle après-midi. La représentation de 14h était pour nous une sorte de

peu connu du grand public mais dont l'influence fut importante dans le monde de la chanson. Il s'agissait d'un documentaire sur Serge **Utgé-Royo**, auteur-compositeur-interprète, dont les parents avaient fui le franquisme. Cette situation influa sur toute sa carrière. Le soir à partir de 20h30 c'était au tour de la formation "Improvist" de se produire avec Philippe à la guitare, Simon à la batterie et Laure la chanteuse. Là nous avons retrouvé l'esprit d'origine de la fête de la musique avant qu'elle ne devienne l'opération commerciale que l'on connaît bien souvent : l'improvisation, l'intervention libre d'autres artistes sur scène qui venaient se joindre au groupe pour "faire le bœuf".



Pendant la conférence animée
« Les Saines Colères de Michel Bühler »

**MAIS NOUS, À
AUSSEVIELLE ? PAS
D'ANNULATION !**

Nous étions à l'abri dans la grande salle et nous sommes restés au sec. Ces prévisions ont

répétition générale du spectacle : "Les saines colères de Michel Bühler" que nous allons présenter au Festival en octobre. En milieu d'après-midi, à 16h nous avons fait découvrir un chanteur-auteur-compositeur

Un esprit convivial et festif qui appelait la joie et la bonne humeur que la vingtaine de participants qui a bravé le mauvais temps a beaucoup apprécié.

Le 7ème Festival Liberté Et Chansons d'Aussevielle :

Une BELLE RÉUSSITE !

Et la découverte de grands artistes. Ils chantent en France mais aussi à l'étranger. N'obéissant pas aux dictats de la rentabilité et de la productivité, leur liberté est le gage d'une création variée et de qualité.

Vendredi soir, l'équipe de l'association a rendu un bel hommage sous forme d'une conférence animée à ce grand artiste qu'était Michel Bühler. "Vous allez faire une première nationale !!" nous a dit son épouse Anne.

C'est pourquoi son ami chanteur Sarcloret, avait tenu à être présent pour ce premier hommage rendu en France à cet artiste engagé qu'était Michel Bühler décédé en novembre dernier. Il a terminé la soirée par un concert pendant lequel il a mêlé des chansons de Michel aux siennes.



Le public a découvert à travers ses "SAINES COLÈRES" un homme attachant et plein d'esprit.



La chanson est le plus petit objet culturel qu'on peut emmener dans sa tête"(M.B.)

Le SAMEDI les concerts ont été avancés à 16h pour des raisons de concurrence avec le ¼ de finale de la coupe du monde de Rugby. Les deux duos proposés pour cette 7ème édition ont fait l'unanimité du public.



Ils étaient dans des genres différents et c'est d'ailleurs le but aussi de cette double proposition que de faire découvrir la diversité en restant toujours exigeant sur la qualité et en gardant un prix abordable pour les spectateurs. 2 concerts d'une heure trente pour 15€, c'est tout juste le prix d'une place de cinéma et aucune comparaison avec ce que l'on a l'habitude de trouver en ville. La salle d'Aussevielle est totalement transformée avec sonorisation et éclairages professionnels pour qu'artistes et public puissent profiter au mieux du confort qui leur est dû.

Malgré nos efforts de communication et de prix

attractif, seule une quinzaine d'habitants d'Aussevielle s'est déplacée. Ce couple qui nous a découvert pour la première fois nous a dit ne pas s'être imaginé que des artistes aussi talentueux venaient ici et regretter de ne pas être venu avant...



Il semblerait que cet horaire de 16h ait favorisé la venue de spectateurs de Bayonne, Biarritz, Saint Martin de Seignanx, Mont de Marsan, Dax et même de Captieux ... Les villages alentours ont également été bien représentés

Jacques Ferret, président.

Rétro sur nos assos

Le 23 juin 2023, la fête de l'école a clôturé l'année scolaire. Cette fois-ci, l'association et les enseignants avaient choisi de l'organiser un vendredi après la classe. Ce fût une réussite ! Kermesse, chants des enfants, tombola, auberge espagnole, une soirée dans la bonne humeur ! L'association remercie toutes les personnes qui les ont aidés à organiser cette fête ainsi que tous les événements de l'année écoulée.



Ce mardi 10 octobre, l'AG de l'association a eu lieu. Le nouveau nom de l'association « APE Siros-Aussevielle » et la création d'une page Facebook ont été votés. (A.P.E Siros et Aussevielle)

Puis, c'est une nouvelle équipe qui a été élue. Et les nouveaux membres élus sont déjà bien motivés puisqu'ils vous donnent déjà RDV pour l'année à venir :

Les membres du bureau de
l'APE Siros-Aussevielle :

- Céline Carrilho présidente ;
- Laetitia Lauro trésorière ;
- Vanessa Cathala vice-trésorière ;
- Magalie Joly secrétaire ;
- Sophie Bernard vice-secrétaire



- après-midi du 4 novembre : boom d'Halloween à Siros.
- 15 décembre : fête de Noël avec spectacle du clown Bigoudi et marché de Noël
- Vente de sapin de Noël (en collaboration avec Boncap)
- vente de chocolats artisanaux, locaux et délicieux (en collaboration avec Anne-Lise de Labastide-Cézéracq)
- 3 février : Carnaval (défilé et boum à Siros)
- 23 mars au soir : loto à Aussevielle
- 1 er mai : vente de muguet à Aussevielle (en même temps que le troc-plantes organisé par Aussevielle animations)
- 9 juin vide-greniers à Aussevielle
- 28 juin fête de fin d'année avec kermesse et tombola.

En espérant vous retrouver nombreux autour des enfants tout au long de l'année.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé la première fête de l'année scolaire... De la musique, des crêpes, des bonbons, des boissons chaudes et fraîches et de superbes déguisements pour un halloween réussi.



L'assemblée générale s'est tenue le 17 octobre 2023 à 19.00 dans la SMA. Il en est sorti un nouveau président, et un nouveau secrétaire. La vice-présidente et le trésorier sont maintenus en poste ad vitam aeternam, c'est comme ça...

Ainsi c'est [Guillaume Lafitte](#) qui préside le club suivi de près par [Lydia André](#) à la vice-présidence. Les cordons de la bourse sont tenus, serrés, par [Vincent Renaudon](#) et c'est [Damien Leblanc](#) qui se charge de la mise en page (c'est pas gagné... 😊) ...

Bon vent à l'équipe qui peut compter sur le soutien du conseil municipal afin de garder le rythme des animations. Le calendrier 2024 ne devrait pas tarder. Ce qui est sûr c'est qu'Aussevielle Animations soutiendra les activités majeures de la commune tels que la fête du village, le repas d'automne sus nommé le repas de daube ainsi que l'inauguration des illuminations de Noël. En échange de quoi l'association utilise la SMA autant que de besoin pour la joie des ausseviellois.

LES FÊTES D'AUSSEVIELLE

Quand on vous dit que c'est le 1^{er} week-end de juin.
C'est le 1^{er} week-end de juin....

Fêtes d'Aussevielle

Cette année encore ce fût un grand cru pour les fêtes du village !

L'association **Aussevielle Animations et la municipalité** ont travaillé de pair au programme et ainsi ont pu offrir à tous les habitants du village un week-end de festivités, de convivialité et de partage.

Le spectacle pour les enfants de samedi a enchanté les plus petits mais aussi certains grands d'après ce que l'on en sait....

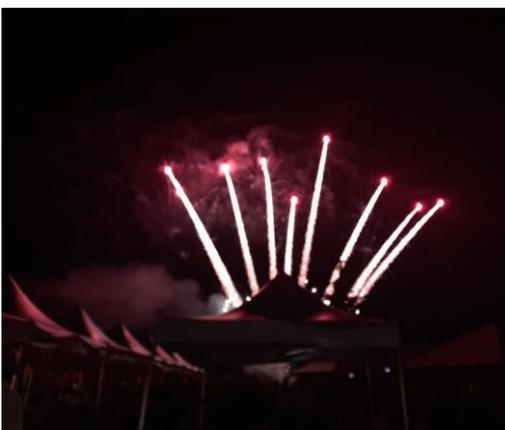
On retiendra la délicieuse paëlla géante gratuite que nous a concocté notre ami Pierre, quel plaisir pour les papilles mais aussi pour les yeux ; voir cette paëlla cuite au feu de bois sur la place du village. Nombreux ont été les demandeurs de rabe, quoi de plus normal il faut dire la qualité était digne d'un grand chef et nous ne sommes pas peu fiers d'avoir servi environ 300 assiettes ce soir-là. S'en est suivi le feu d'artifice toujours aussi beau pour une commune comme la nôtre, et le concert qui a mis le feu jusqu'au bout de la nuit.

Cette année pour renouveler avec les traditions, nous avons eu une messe patronale suivie d'un vin d'honneur puis le traditionnel marché des producteurs ce qui a clôturé ce beau week-end.

Et pour 2024 ??? Nous y réfléchissons avec la municipalité, surprise à venir



Au fait on les a r'péré les pincés qui répondent à l'invitation avec les poches cousues...Alors non c'est pas vrai, ils n'avaient pas les mains vides puisqu'ils ont apporté leurs propres boissons... Non non, il faut oser et cela mérite ce petit encart...



Rétro sur nos assos

2^{ème} ÉDITION DES MOULES FRITES Le succès ne dément pas



Le succès des moules-frites a été soutenu par la diffusion de l'ouverture de la coupe du monde de rugby. Succès partagé avec notre belle équipe de France qui n'a pas manqué de panache.

Une image d'un match peut être finalement l'image de n'importe quel match alors nous retiendrons celui qui nous aura tous rendu heureux.

La décrue de l'affluence pour les matchs suivants s'est amorcée avec ce funeste 1/4 de finale mais retenons quand même une chose. Contre les Sudaf nous avons certes perdu mais on leur en a collé 28 et personne d'autre ne l'a fait...Alors chapeau les bleus



Travaux

RÉNOVATION DE LA MOITIÉ DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE

On a prévenu ! Ce n'est pas banal mais pas le choix, les matériaux ne furent disponibles qu'à 50% *au contraire des prix...*

Rétrospective. Nous avons entamé le projet en janvier 2021, l'ensemble des partenaires a suivi dans les 6 mois. Pour le récapitulatif chiffré ce sera quand l'opération sera terminée et elle le sera mi-août 2024. Pour des raisons de sécurité, cette année, il a fallu déménager une classe dans la SMA juste avant le début des vacances ce ne sera pas le cas l'année prochaine.



Pourquoi tant de temps ?

- Pénurie des fournitures
 - Orage de grêle surtout vers Nousty
 - Donc disponibilité des entreprises...
 - Donc 3 marchés publics
- Nerveusement horripilant... 🙄

Travaux

LES ATELIERS JEUNES



Un grand MERCI à *Charlotte, Cléa, Maéva, Pauline, Antoine, Clément, Jules, Pierre, Tony* pour leur engagement dans la vie de la commune.

Nous avons eu le plaisir de les accueillir cet été lors des ateliers jeunes encadrés par les employés communaux.

Au programme : peinture, lavage des chaises et des tables, inventaire de matériel, désherbage des espaces verts. Leurs actions ont leur importance car ces travaux contribuent à l'entretien et l'embellissement de la commune.

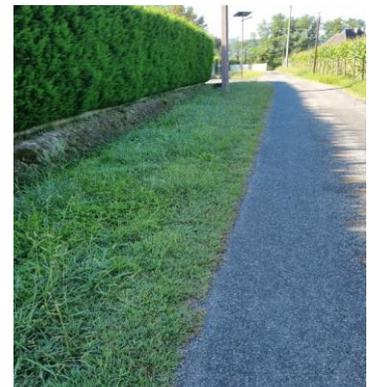
Nous les avons invités à poursuivre leur engagement en participant aux différents événements : cérémonies des 11 novembre et 8 mai, journée citoyenne annuelle, réunion de conseil municipal ...

Rendez-vous l'été prochain pour de nouveaux ateliers jeunes !



A l'étude

Dans le cadre de l'économie des moyens et de la prise en compte de la problématique liée aux gaz à effet de serre, la municipalité réfléchit à un éventuel changement des pratiques concernant la gestion des espaces verts. C'est une bataille perpétuelle contre la nature, surtout cette année qui a été propice à la pousse et la repousse des plantes souvent considérées comme disgracieuses mais qui font partie du vivant à tout le moins permettent de préserver le vivant. C'est pas si mal...



S'il s'agit de moins tondre, il s'agit donc de remplacer la tonte par quelque chose de visuel, qui exige peu ou pas d'entretien, de rustique, bref nous parlons d'embellissement intelligent. Oui nous pouvons faire des trucs intelligents...Parfois... 😊 mais c'est pas gratuit les trucs intelligents...

Parcours rando

C'est la CAPBP qui a mis en place ces panneaux qui concernent la boucle de la ligne vieille-chemin du Malapet en passant par Poey de Lescar. 1,5 heures de marche tranquille histoire de flâner un peu.



Pour aller plus loin : visitez le site « rando-pau »

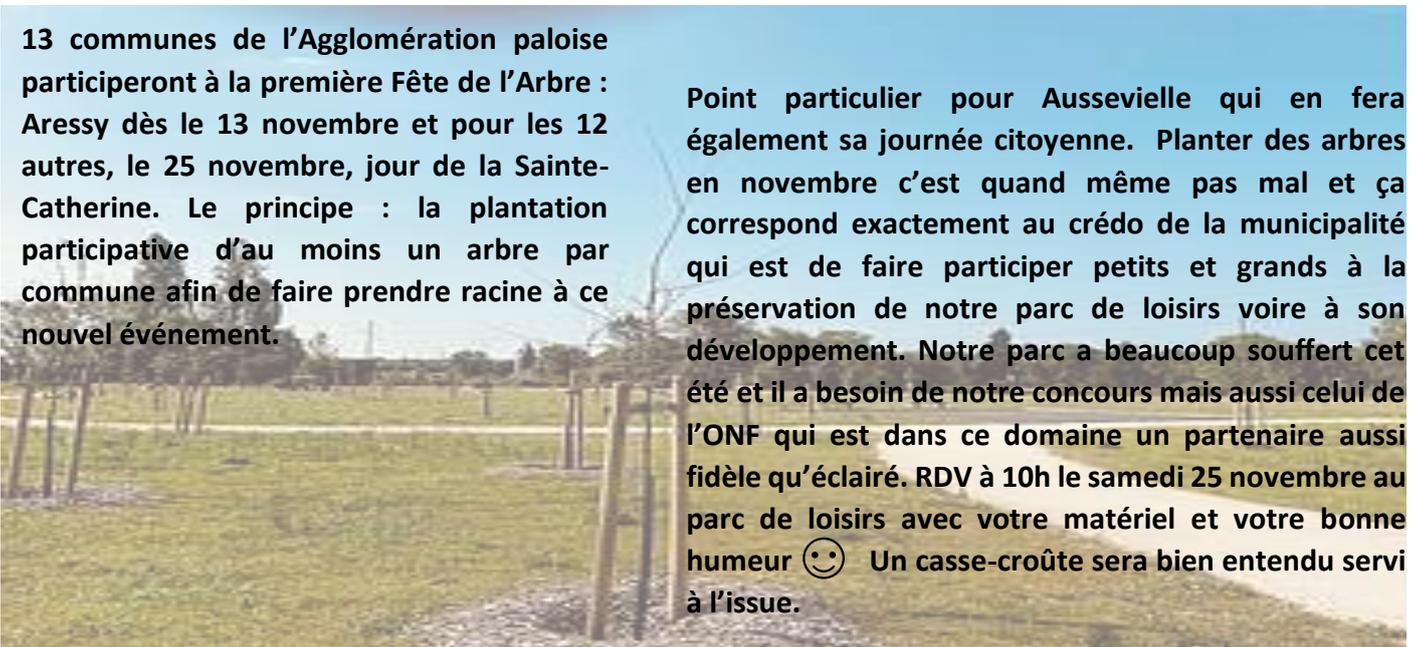


TOUJOURS AU VERT

Première édition de la Fête de l'arbre le 25 novembre dans l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

13 communes de l'Agglomération paloise participeront à la première Fête de l'Arbre : Aressy dès le 13 novembre et pour les 12 autres, le 25 novembre, jour de la Sainte-Catherine. Le principe : la plantation participative d'au moins un arbre par commune afin de faire prendre racine à ce nouvel événement.

Point particulier pour Aussevielle qui en fera également sa journée citoyenne. Planter des arbres en novembre c'est quand même pas mal et ça correspond exactement au crédo de la municipalité qui est de faire participer petits et grands à la préservation de notre parc de loisirs voire à son développement. Notre parc a beaucoup souffert cet été et il a besoin de notre concours mais aussi celui de l'ONF qui est dans ce domaine un partenaire aussi fidèle qu'éclairé. RDV à 10h le samedi 25 novembre au parc de loisirs avec votre matériel et votre bonne humeur 😊 Un casse-croûte sera bien entendu servi à l'issue.



EN VRAC

Rebelote pour l'opération conteneurs.

L'an passé à la même époque ce sont 50 conteneurs IPC de 1000 litres qui ont été livrés pour le prix de 55€.

Cette année 20 conteneurs ont trouvé preneurs pour 66€...



2 agents recenseurs qui seront embauchés à temps complet pour la durée de la mission. Ce sont bien des emplois rémunérés dont nous parlons.

Vous pourrez effectuer les démarches du recensement en ligne mais cela ne vous dispense pas de recevoir les agents. Avec le 😊



Ce n'est pas pour vous faire peur mais pour attirer votre attention. En effet à compter du 18 janvier jusqu'au 17 février 2 agents mandatés par la municipalité viendront vous rencontrer dans le cadre du recensement de la population. Ce sigle attire aussi votre attention sur le fait que vous ne pouvez pas les éconduire. C'est encadré par la loi et obligatoire.

VOTRE AGENDA MUNICIPAL



Les fêtes d'Aussevielle les 1^{er} et 2 juin.



Le 16 décembre Illuminations de Noël puis chorale à 20.00 à la SMA



Le 14 janvier



11 février

La fameuse soirée de daube qui ne s'est déroulée qu'une seule fois en 2021. En 2022 les ausseviellois n'ont pas répondu présent et pour cette année la coupe du monde de rugby a eu sa tête. NORMALEMENT 2024 devrait marquer les esprits. Et le bidou...



L'agenda d'Aussevielle Animation et des autres associations est en cours d'élaboration...



- Thibaud FRUCHON et Laura GARGIULO le 3 juillet 2023.

- Athéna ROYAU HO THI SEN née le 14 juillet 2023 à PAU,
- Victor TINCHON MONNIER né le 18 août 2023 à PAU,
- Louise INVERNIZZI née le 16 octobre 2023 à PAU.



- Alain GARCIA, le 6 juin 2023,
- Marie-France CASTET veuve LABADIE, le 15 juillet 2023,
- Paul PADILLA, le 23 septembre 2023.